

Procès-verbal de visite d'installation électrique domestique basse tension

Données de l'installation :

- Adresse de l'installation: Rue fosses berger 11 - 4877 Olne
- Type de client: propriétaire
- Nom du client:
- Nom et prénom du responsable de l'exécution des travaux: Idem
- Numéro de TVA du responsable de l'exécution des travaux: sans objet
- Numéro, lieu et date d'émission de la carte d'identité du responsable de l'exécution des travaux: -
- Type de locaux de l'installation: unité d'habitation (maison)
- Type de contrôle envisagé: examen de conformité (Art. 270) - mise en service
- Informations du PV précédent: Belor rapport 13441 du 1/9/11 Recontrôle après 276 bis

Données raccordement

- Nom du GRD: TECTEO - RESA (opérateur GRD) Code EAN: non communiqué
- Numéro de compteur: 6233199 Index jour: 42430.1 Index nuit: -
- Type de raccordement: souterrain
- Câble d'alimentation du tableau principal: -
- Tension nominale de service: 3x400V + N - AC
- Courant nominal de la protection de branchement: 40A

Contrôle du système de mise à la terre

- Les fondations datent: d'avant le 1/10/1981
- Type de prise de terre: piquets
- Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω): 5.25
- Test de continuité des liaisons équipotentielles, des conducteurs de protection, des contacts de terre avec la prise de terre et des appareils de classe 1 à poste fixe: concluant
- Conformité des liaisons équipotentielles: OK
- Le contrôle boucles de défaut: concluant

Tableau et installation électrique

- Conformité schémas unifiliars et de position: OK
- Nombre de tableau: 3
- Nombre de circuits: 33
- Eclairage / machines: OK
- Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s): Oui
- Raccordements: OK
- Contrôle visuel: OK
- DPCDR de tête: ID;40A;300mA;type A;test OK
- DPCDR locaux humides: ID;40A;30mA;type A;test OK
- Résistance minimale mesurée d'isolement de l'installation (M Ω): 5.7
- Mesures de protection contre les contacts directs: OK
- Mesures de protection contre les contacts indirects: OK

Liste des annexes

- Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation
- Plan(s) de position de l'installation
- Autre(s)

Liste des infractions

Néant

Remarques

- Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Conclusion

L'examen a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles. A la date du présent procès-verbal,

L'installation électrique est conforme au RGIE. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation

Signature de l'agent



Signature du propriétaire



certinergie



BELOR

www.belor.be – info@belor.be

BELOR a.s.b.l.
Organisme de contrôle agréé
Rue de Fonteny, 20 – 1370 Jodoigne
Tél. : 010/45.41.06 - Fax. : 010/45.41.16



Accréditation
N°355-INSP

PROCES - VERBAL RAPPORT N° 13441

CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION DOMESTIQUE

Date du contrôle : 1.1.9.2011 Rapport précédent : PA Compteur Distributeur n° 6273199 date 10/11 Index : 37237
Scellé Belor : Placé / Non placé Absent / Présent

Renseignements Belor

Agent visiteur : Procédures utilisées : PTE_300 / PGS_200
Appareils de mesures utilisés : N° MME..... / MME..... Type de lieux : Domestiques Art.86 / 87

Renseignements d'identification

Propriétaire / adresse : Code EAN :
Adresse de l'installation : Rue Fossé Bergé n° 11 Olne
Type de locaux compris dans l'installation : maison / appartement..... / toiture / autres : REL, caves, 1^{er} Gru
Installateur / adresse : TVA / N° CI :

Types de contrôles et prescriptions réglementaires suivant les articles du R.G.I.E.

Examen de conformité avant mise en service : Nouvelle art.270 Extension/Modification art.270 Chantier art.270
 Visite de contrôle périodique : installation existante art. 271 / 271bis / 278
 Visite de contrôle d'installations de panneaux photovoltaïques art.235 : Nouvelle art.270 installation existante art. 271
 Visite de contrôle avant tout renforcement de puissance art.276
 Visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation : art. 276bis : Descriptif(s) et schéma(s) à réaliser art. 271 / 271bis

Description générale : Compteur certificat vert : N°..... / Index : kWh / Puissance Total : kVA
Fondations du bâtiment avant / après 1.10.1981 / Installation électrique avant / après 1.10.1981, date : voir compteur
Alimentation : Mono 230V / 2 X 230V / 3 X 230V / 3 X 400V + N / Protection compteur: Existante : 25 A – Prévue : 1 A
Colonne d'alimentation du tableau principal : 4 X..... mm² / Différentiel général : A / type : A - AC
Nombre de tableaux : 1 / Nombre de circuits terminaux : / Type d'électrode de terre : boucle – piquets

Contrôle par mesures

Valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre : pas de sectioneur Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Valeur du niveau d'isolement général : pas de terre efficace Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle de la continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs PE : Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Contrôle visuel hors tension

Contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas : Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle de l'état (fixations, détérioration,...) du matériel électrique fixe : Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle du repérage / identification des circuits et des conducteurs DC - AC : Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques : Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle du matériel fixe ou à poste fixe : Néant aucun équipement Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle du matériel mobile : Néant aucun équipement Conforme / Non-Conforme / Remarque N°...
Contrôle de l'adéquation entre les protections et les sections des circuits : en fonction des schémas Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Contrôle visuel sous tension : Pas applicable car hors tension

Contrôle du bouton test des différentiels : Pas applicable car pas d'équipement Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle des boucles de défauts et du raccordement correct des différentiels : Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...
Contrôle PV que le système automatique de sectionnement est actif < 5 sec. : Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Infraction(s) : Néant Voir ci-dessus / détail voir page annexe

Remarque(s) : Néant Electroménagers/baignoires/douches non placés Non accessible :
 l'installation électrique Non Conforme sera refaite complètement suivant les règles de l'art : art.9 du R.G.I.E.

Annexe(s) : Néant Schémas électriques Réalisation du descriptif et du schéma d'implantation simplifié

Conclusion : Le présent PV de contrôle correspond à l'état de l'installation électrique au moment de sa vérification
 L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement général sur les installations électriques (R.G.I.E.)
- Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur avant le.....
- Des mesures adéquates ont été prises par l'organisme de contrôle agréé pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage
- Le ou les schémas unilinaires et de positions ont été visés par l'organisme agréé.
 L'installation électrique existante n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. - Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le..... ou après 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.
- Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Obligations, Consignes de sécurité et Interdictions - Assurance Qualité, Code Ethique et Confidentialité: Voir verso

Cachet de l'agent visiteur **Nom du demandeur** **Visa du Distributeur**
Vu l'agent à la date/ci-dessus Date :



BELOR

www.belor.be – info@belor.be

BELOR a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé

Rue de Fonteny, 20 – 1370 Jodoigne
Tél. : 010/45.41.06 - Fax. : 010/45.41.16

ANNEXE AU RAPPORT N°

13441

CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION DOMESTIQUE

Infractions

- coffret - placer un différentiel en tête d'installation
- plus de tableau d'interchangeabilité
- protéger l'alimentation
- Les 2 coffrets sont à refaire dans leurs intégralité
- repavage tableau
- placer un schéma de terre et une terre inférieure de même à 30A
- réaliser schéma d'implantation et unifilaire
- les prise avec Broche de terre ainsi que les appareils de classe 1 doivent être reliés à la terre
- remplacer matériel endommagé
- le matériel mobile doit rester mobile (ex multiplex)
- placer plaque de recouvrement (ex interrupteur chambre)
- réfixer cables
- raccorder le Bac de la Baignoire et de la douche à la terre
- placer la SDB, le lave vaisselle, la machine à laver... sur les 30mA
- les cables doivent arriver avec leurs gaines de protection jusqu'au élément à protéger
- isoler les alimentations
- démonter le matériel inutilisé

Remarques

les éclairages dans le grenier.

Notes

Cachet de l'agent visiteur

Nom du demandeur



BELOR

www.belor.be – info@belor.be

BELOR a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé

Rue de Fonteny, 20 – 1370 Jodoigne
Tél. : 010/45.41.06 - Fax. : 010/45.41.16

ANNEXE AU RAPPORT N° *1344*

DESCRIPTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION DOMESTIQUE

Note N° 70 aux organismes de contrôles agréés : R.G.I.E Art.276bis

Renseignements d'identification

Adresse de l'installation : *ave. Foré Bergé n° 11* *OLNE*

Description générale

Tension nominale de l'installation : *3x400 + N*

Section du câble d'entrée dans le tableau principal : *4x6²*

Description des tableaux électriques

Différentiel résiduel de tête : type, /

Différentiel résiduel salle d'eau : type, / pour les circuits à /

Différentiel résiduel salle d'eau : type, / pour les circuits à /

Tableau électrique : emplacement *GARAGE*

Tableau électrique : emplacement *Chaufferie*

Tableau électrique : emplacement /

Circuits

en A
1./ protection : *2 disj* *15* Type et section du départ : } *1,5 et 2,5 mm²*

2./ protection : *4* *15 et 6* Type et section du départ : }

3./ protection : *4* *6* Type et section du départ : }

4./ protection : *4* *6* Type et section du départ : }

5./ protection : *4* *6* Type et section du départ : }

6./ protection : *4* *6* Type et section du départ : }

7./ protection : *4* *6* Type et section du départ : }

8./ protection : *4* *16* Type et section du départ : }

9./ protection : *4* *6 et 10* Type et section du départ : }

10./ protection : *4* *6* Type et section du départ : }

11./ protection : *4* *6* Type et section du départ : }

12./ protection : *4* *15* Type et section du départ : }

13./ protection : *4* *20* Type et section du départ : }

14./ protection : *4* *10* Type et section du départ : }

15./ protection : *4* *10* Type et section du départ : }

.../ protection : Type et section du départ :

.../ protection : Type et section du départ :

.../ protection : Type et section du départ :

.../ protection : Type et section du départ :

.../ protection : Type et section du départ :

.../ protection : Type et section du départ :

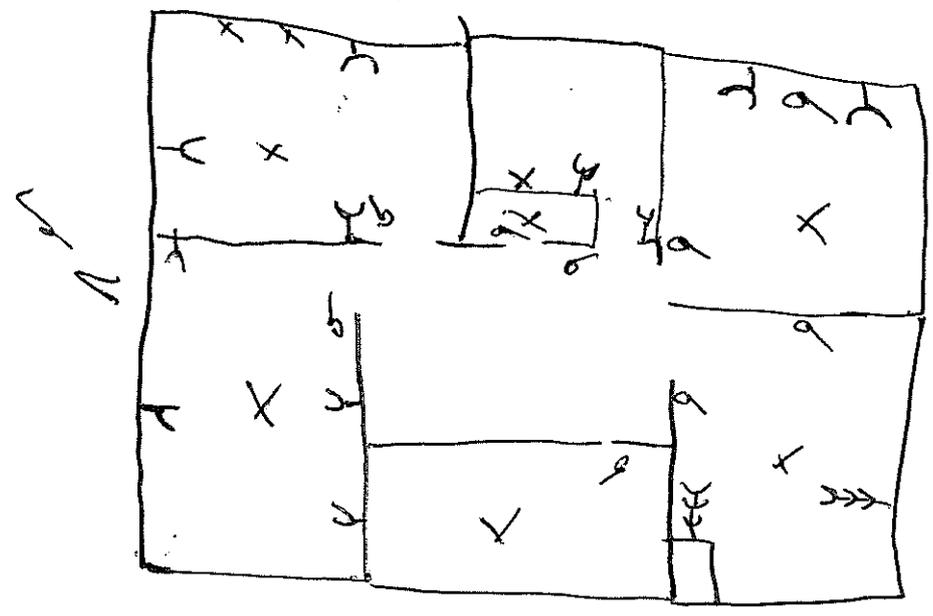
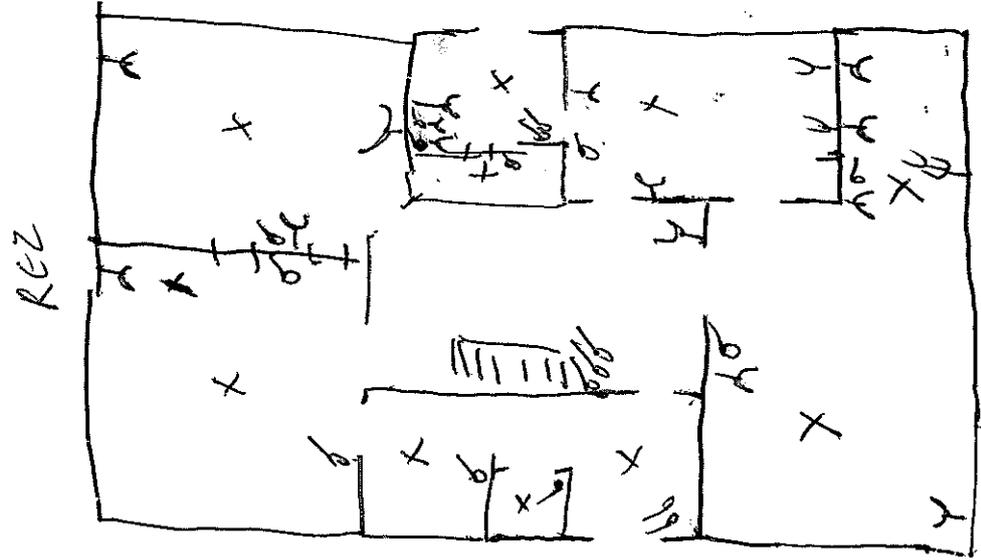
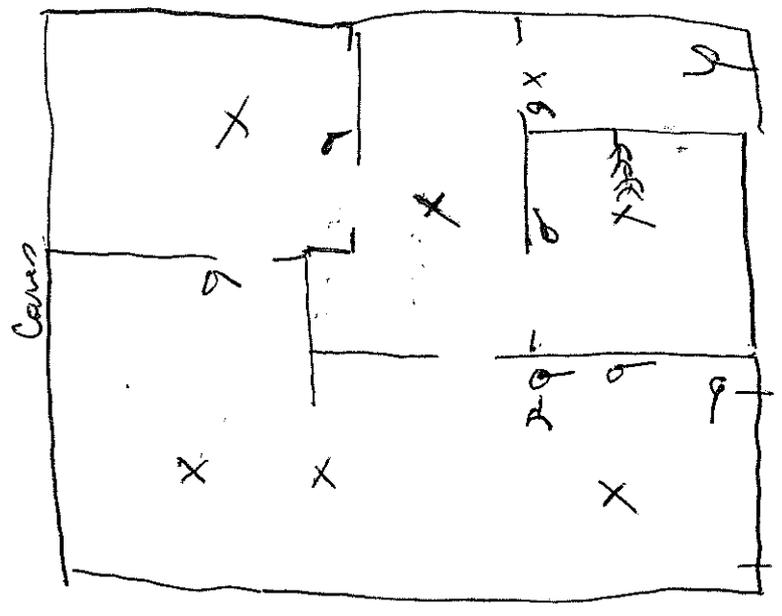
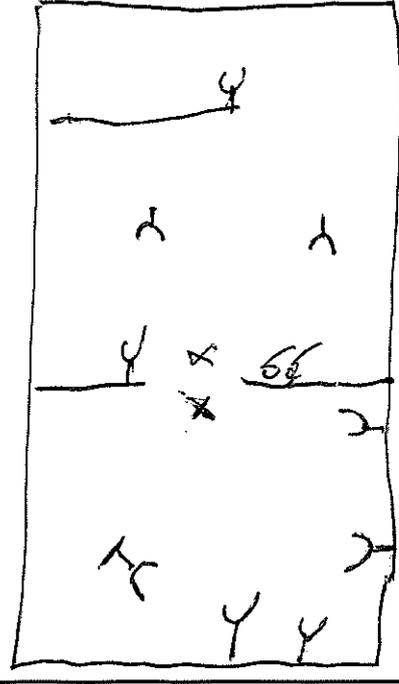
.../ protection : Type et section du départ :

Cachet de l'agent visiteur

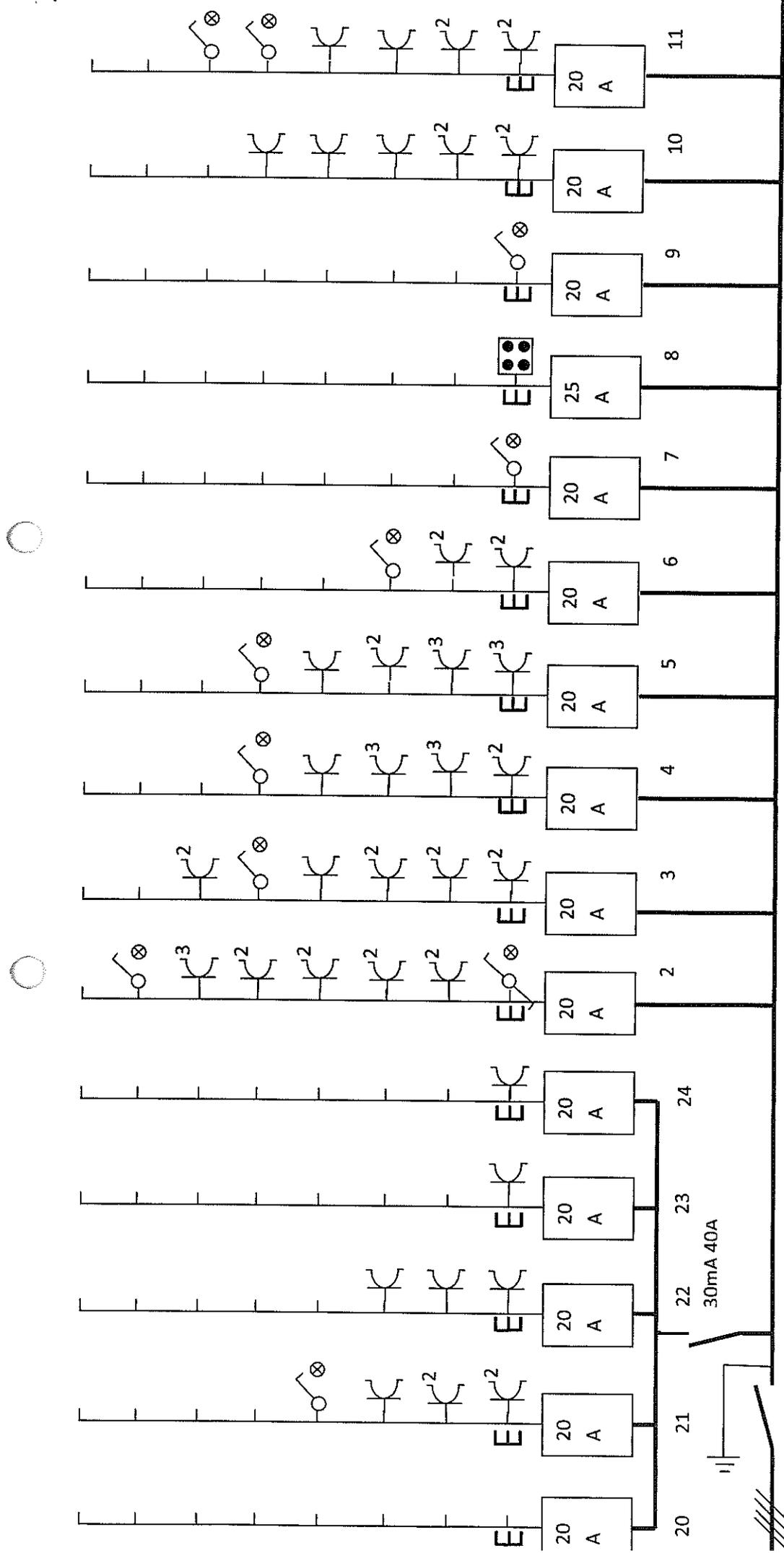
SCHEMA DE POSITION

Annexe au rapport : N° *A3410*

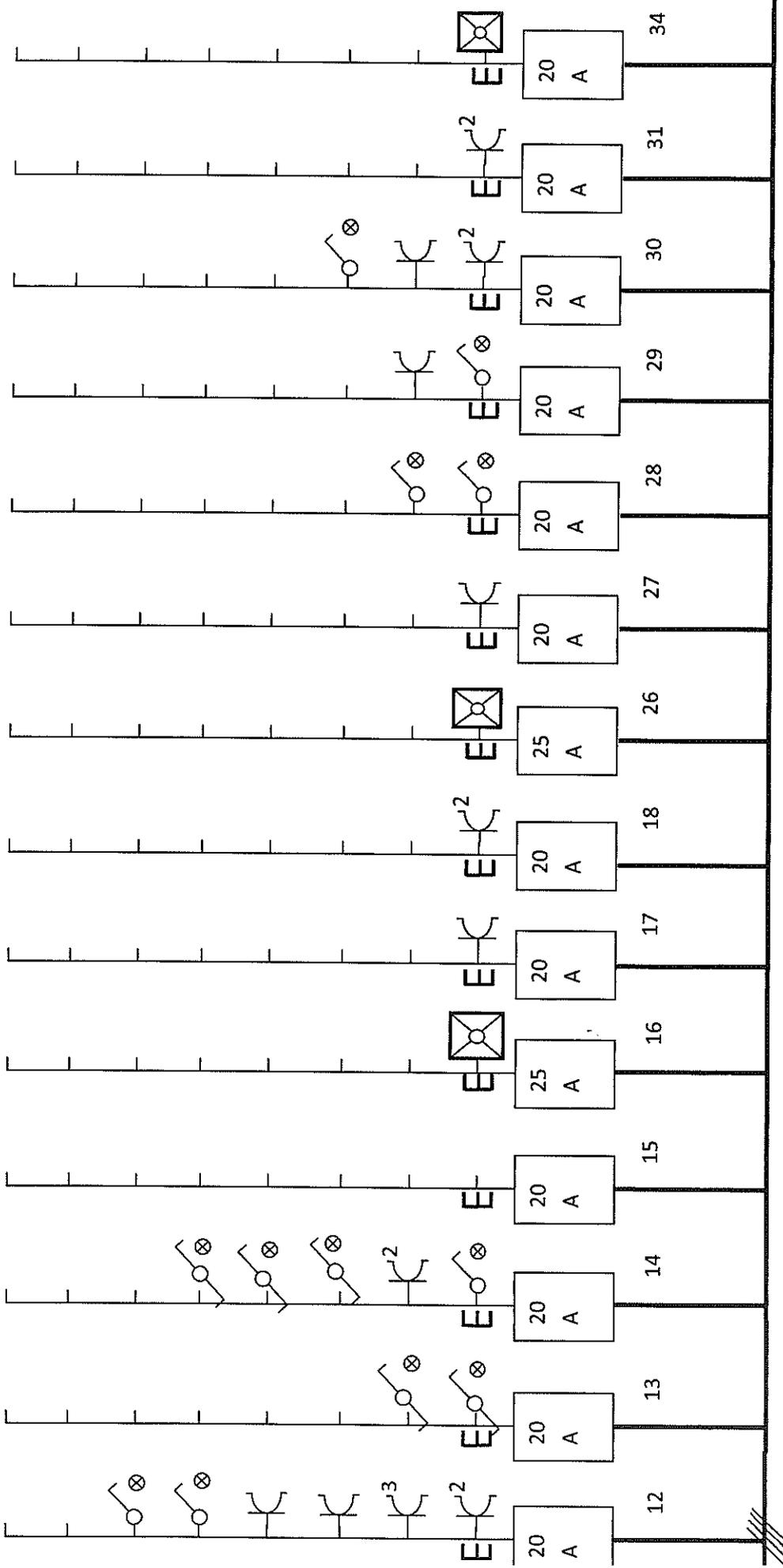
Adresse de l'installation : *M.L. Forêt. Buisson N°11. Orléans*



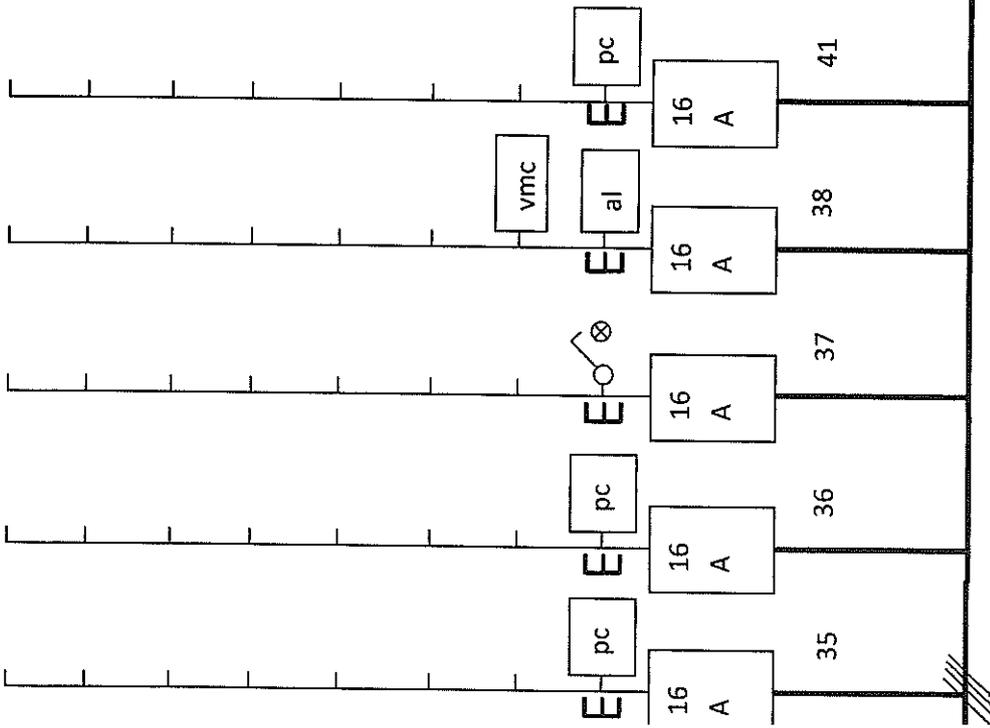
BELOR asbl/Rapport N°: *13941*
 Agent visiteur:
 Date de la Visite: *11-5-2011*
 Signature *[Signature]*

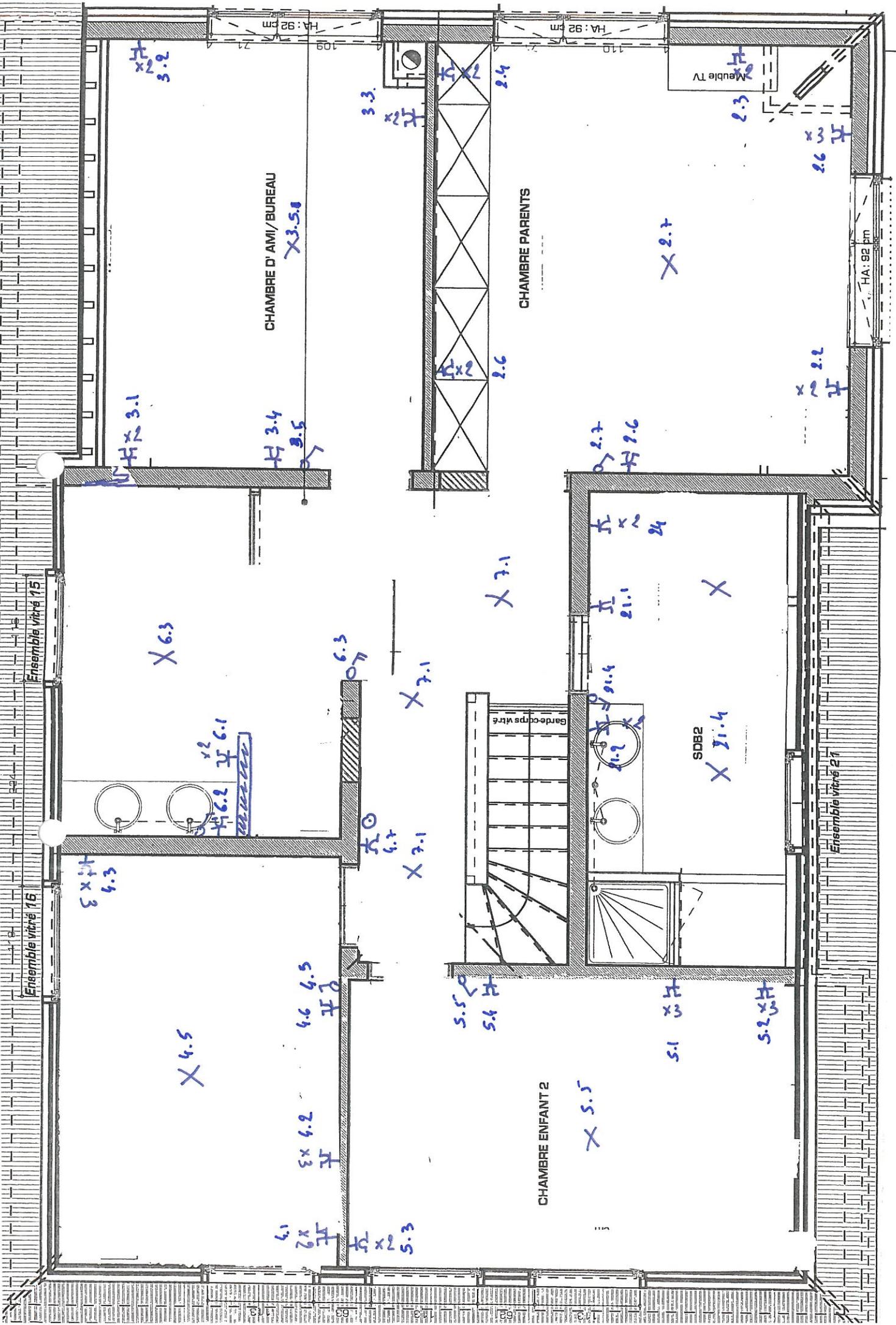


Diff 300mA 40A



7
2





CHAMBRE D'AMI/BUREAU

CHAMBRE PARENTS

CHAMBRE ENFANT 2

SDB2

Ensemble vitré 15

Ensemble vitré 16

Ensemble vitré 21

HA: 98 cm

Meuble TV

Garde-cosplay vitré

HA: 92 cm

HA: 92 cm

X 3.2

X 2.3

3.3

2.4

X 2.6

X 3.5.8

X 2.7

X 3.1

X 3.4

3.5

2.6

X 2.2

X 2.7

X 2.6

X 6.3

X 7.1

X 6.1

X 2.4

X 2.1

X 2.1.4

X 4.3

X 6.3

X 7.1

X 2.4

X 2.1

X 2.1.4

X 4.5

X 6.5

X 6.2

X 7.1

X 5.5

X 5.6

X 5.1

X 5.2

X 6.1

X 6.2

X 6.3

X 5.5

1.13

1.13

1.13

1.13

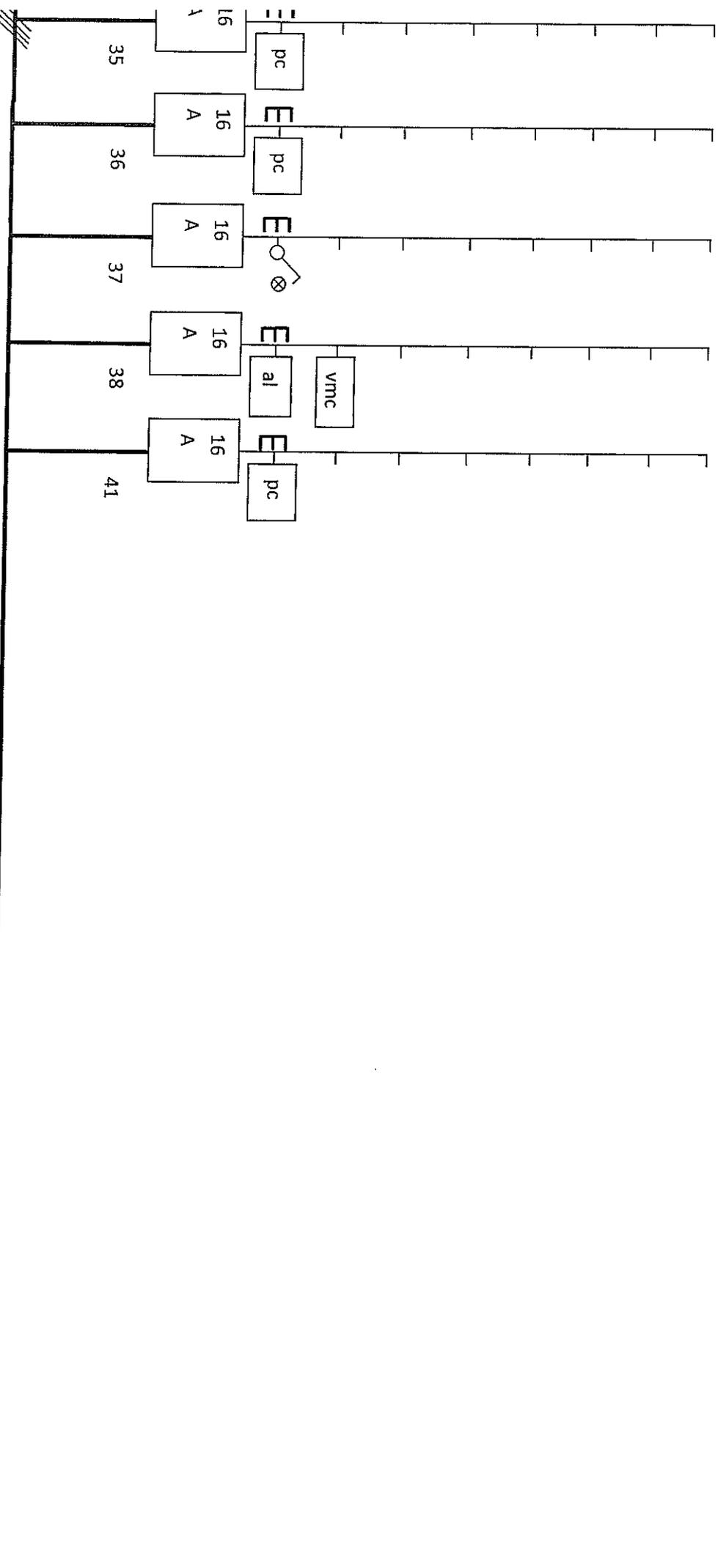
1.13

1.13

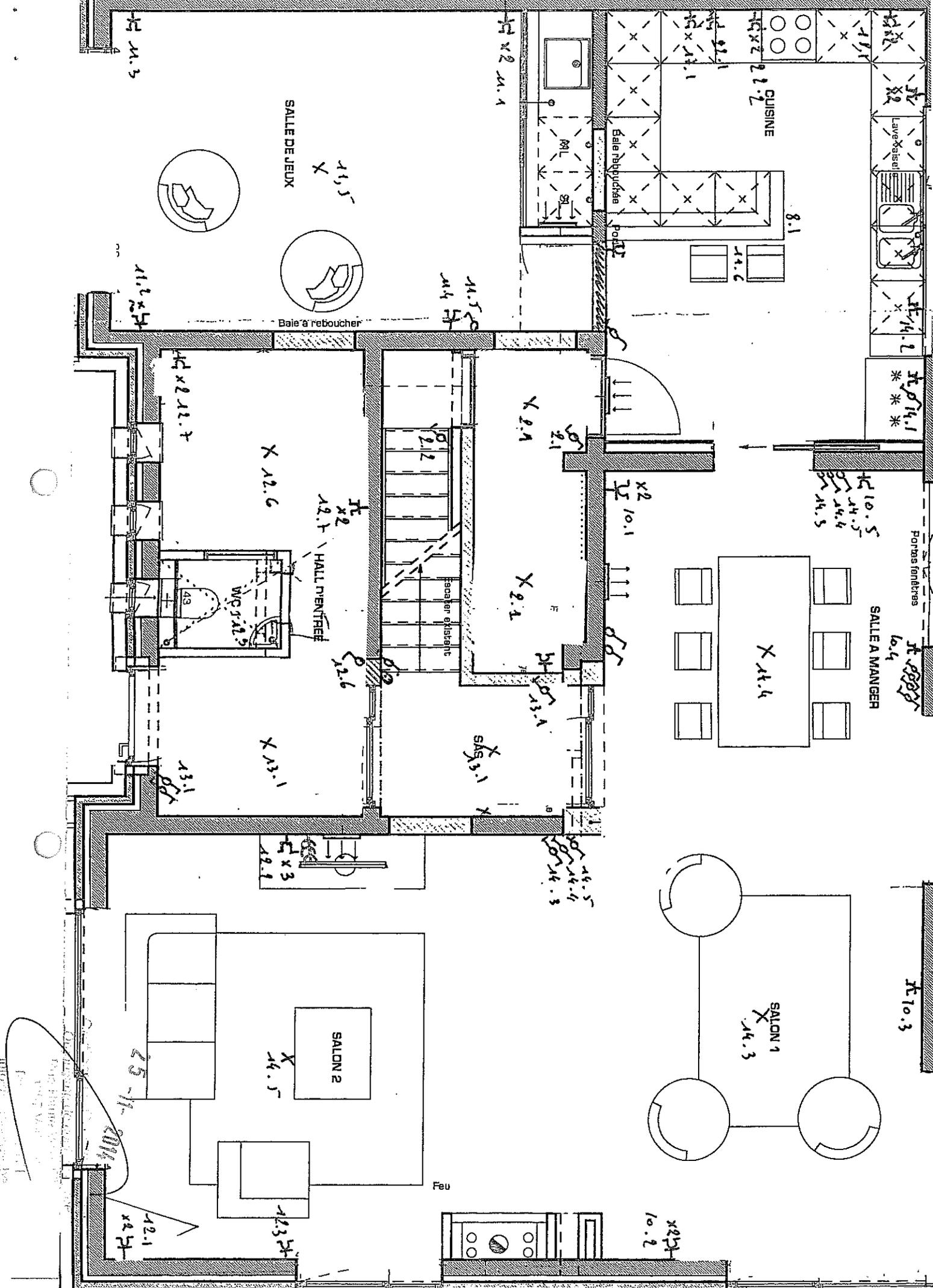
1.13

1.13

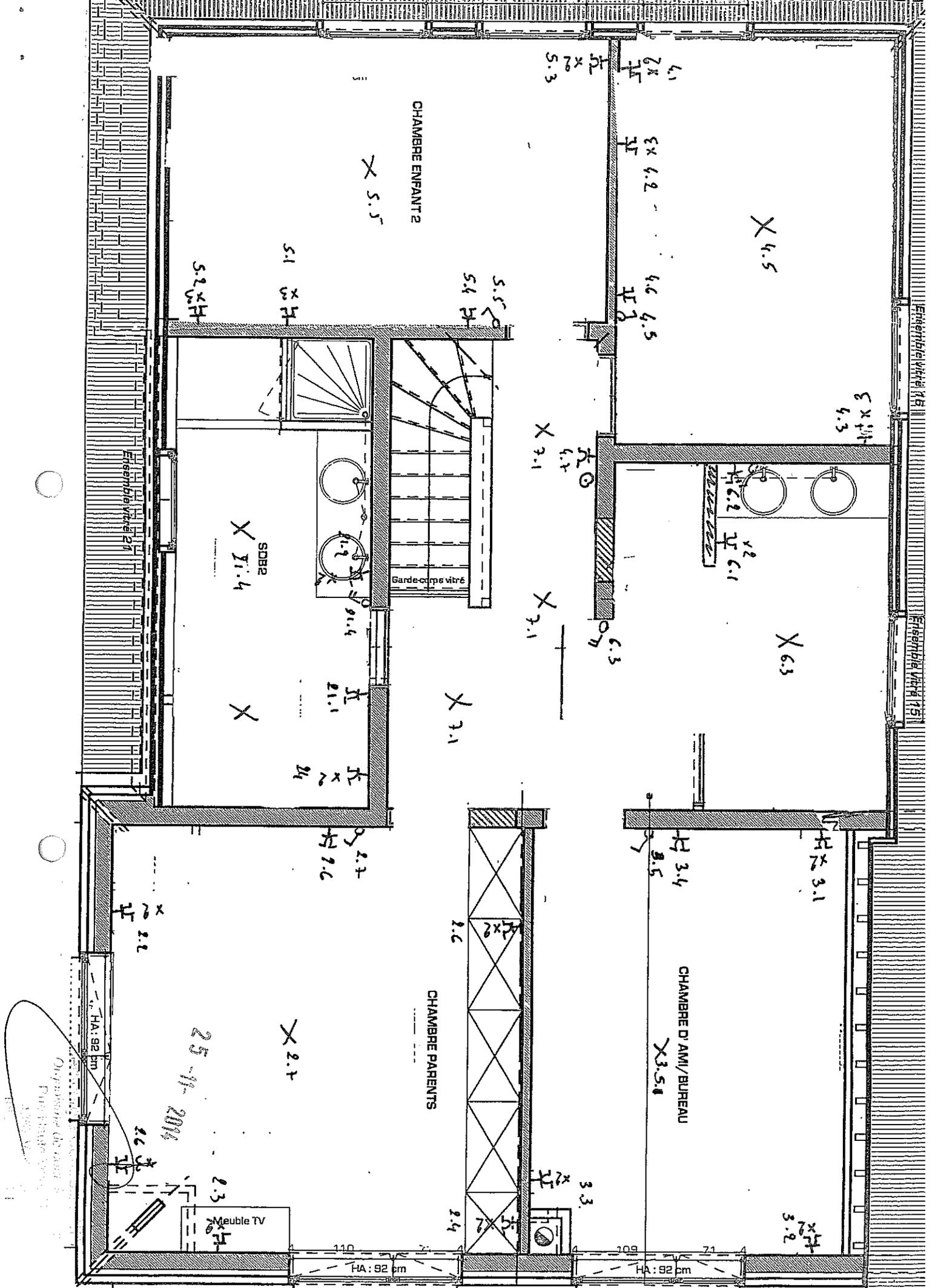
1.13



28-11-2018
 JBL
 Chef de service
 Département de
 Rep. Haute-Normandie
 1 rue W. ...
 ...
 ...



Projet de rénovation
 1007 W. 11th St.
 1007 W. 11th St.
 1007 W. 11th St.



Organisation de l'espace
 Plan d'habitation
 1/50

Portes battantes 1

X 28.1

X 28.1

30.2 2x II

X 28.2

CHAUFFERIE

29.2

SOB enfants étage
W.C.2

X HALL SOUS-SOL
2.2

X 2.2

28.1

29.2

X 27.1

II 30.3

II 29.1
29.2

X 30.3

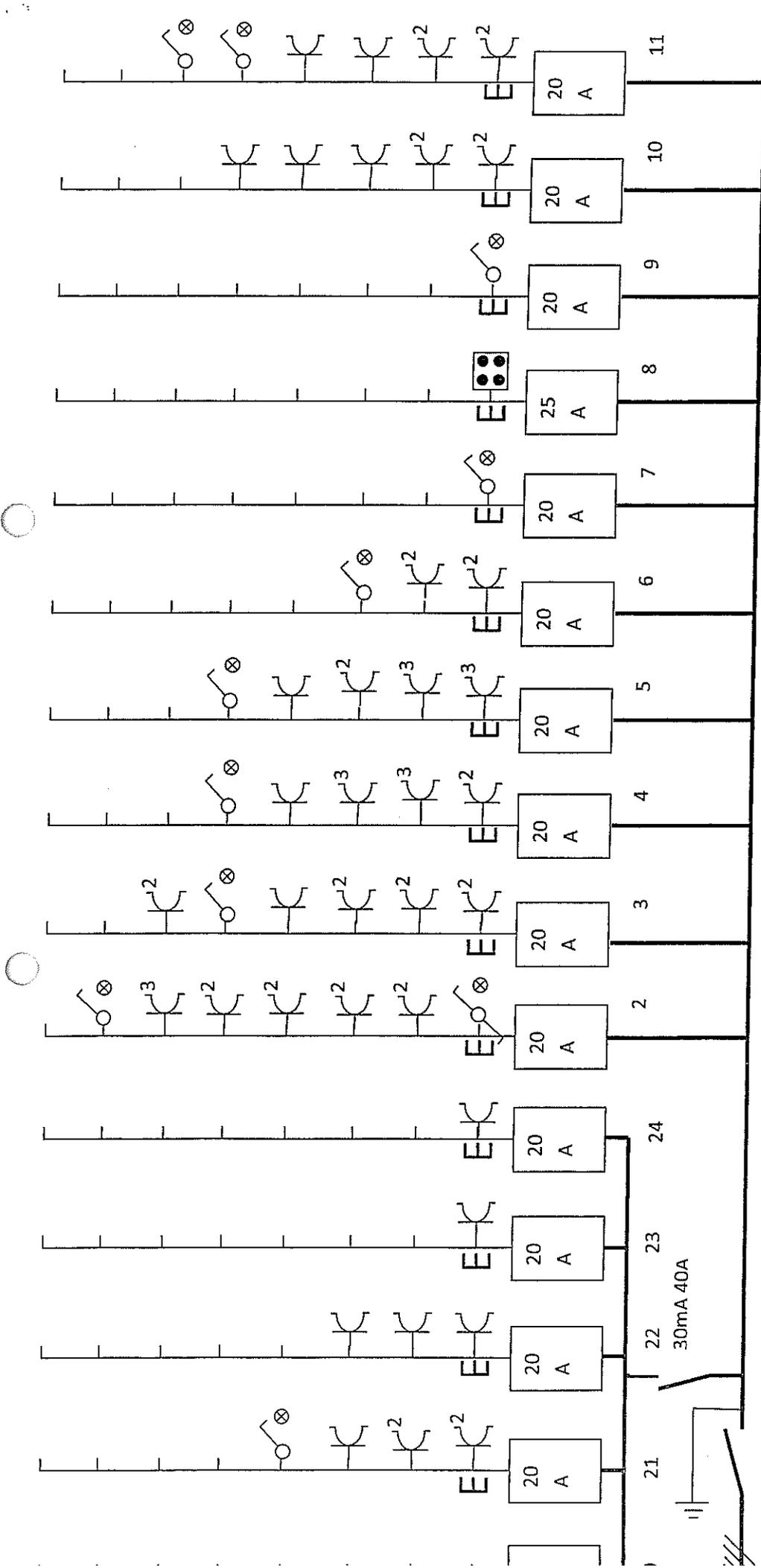
X 29.1

CAVE A VINS

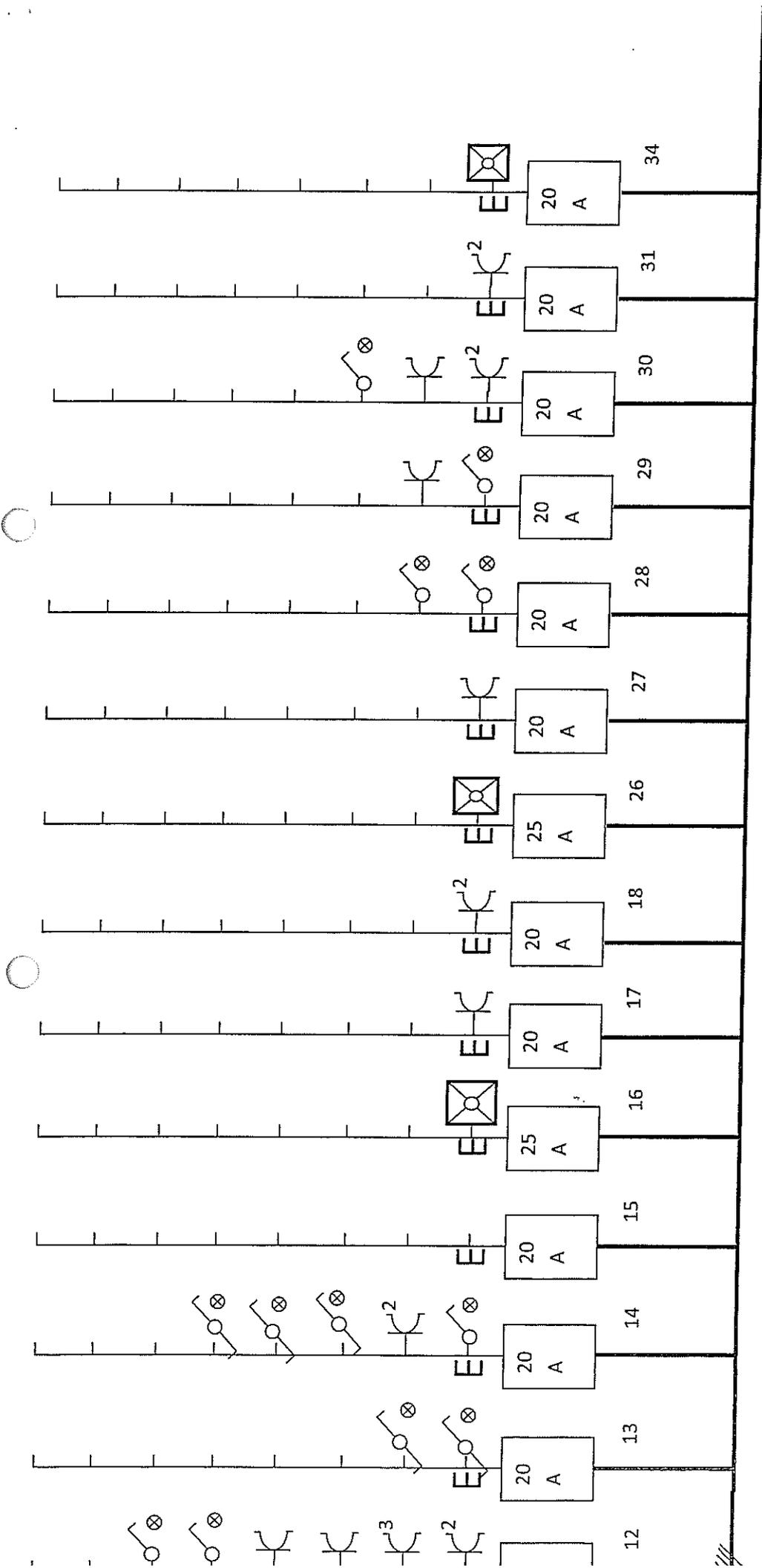
30.1
7x II

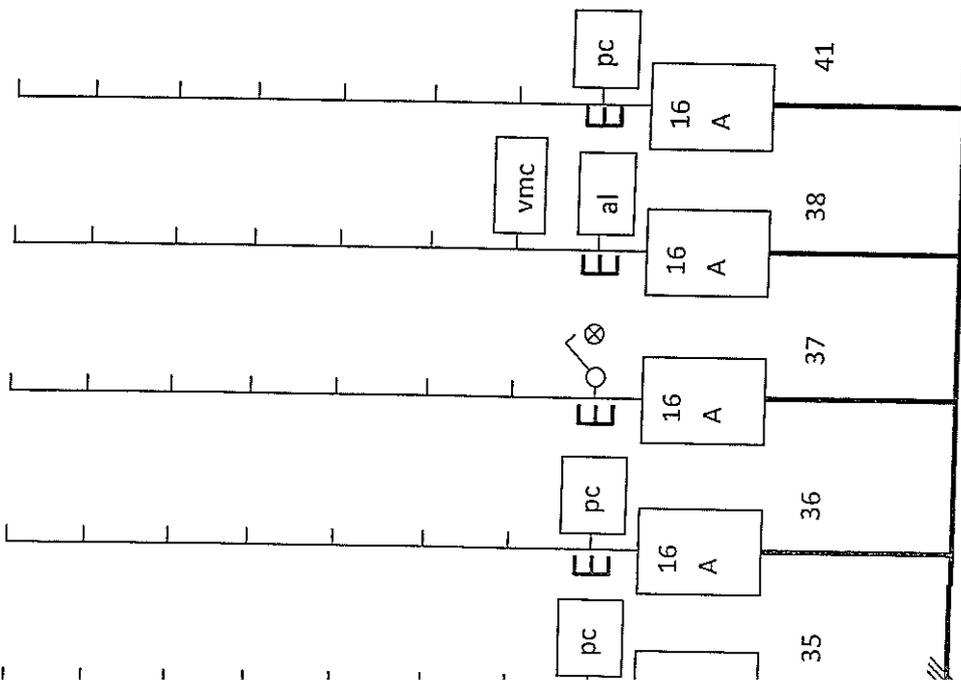
Certinergie Contrôle ASBL
Organisme de contrôle agréé
Rue Haute Voie, 57
4357 Verlaine
Tel.: 0250 82171
info@certinergie.be

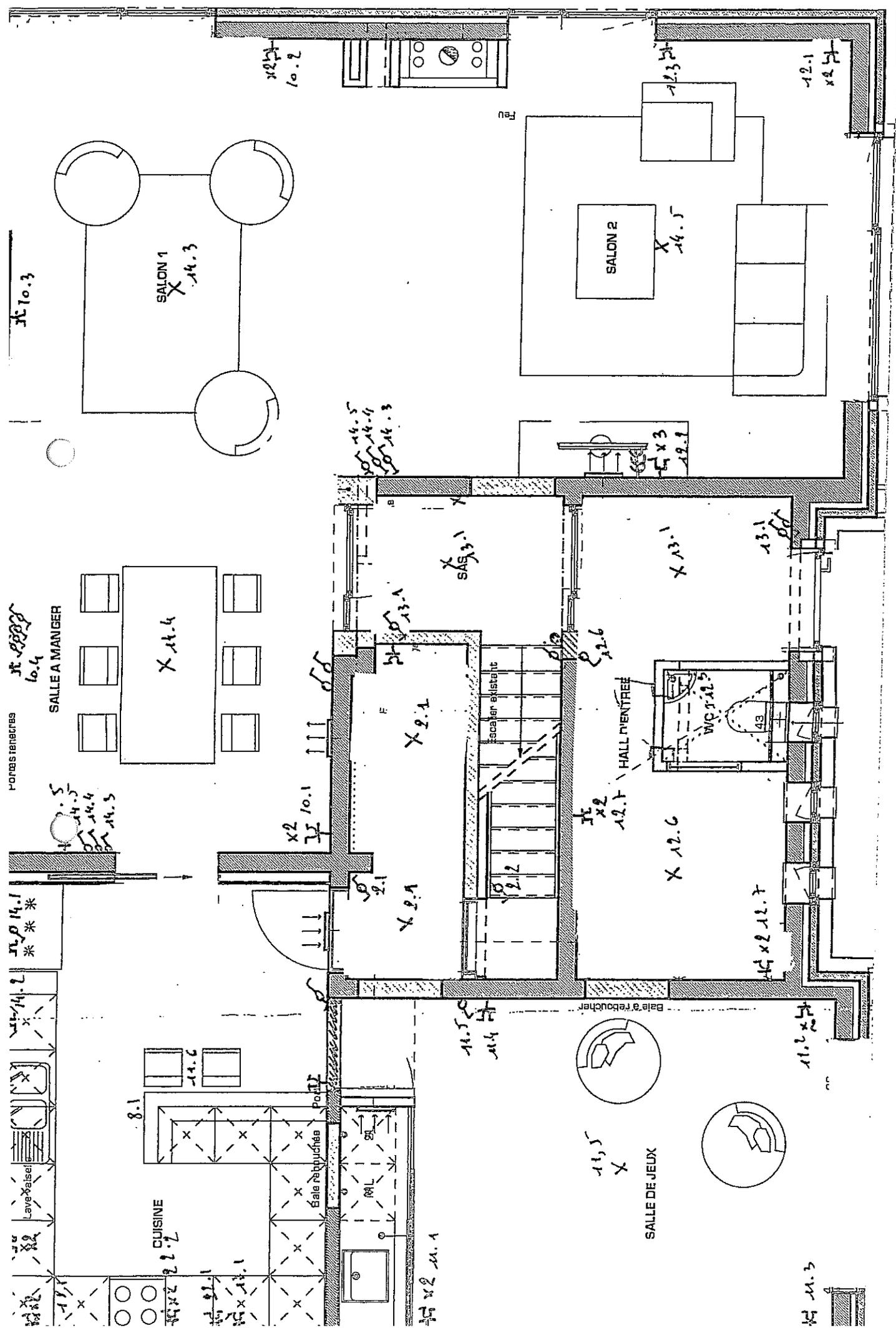
25-11-2014

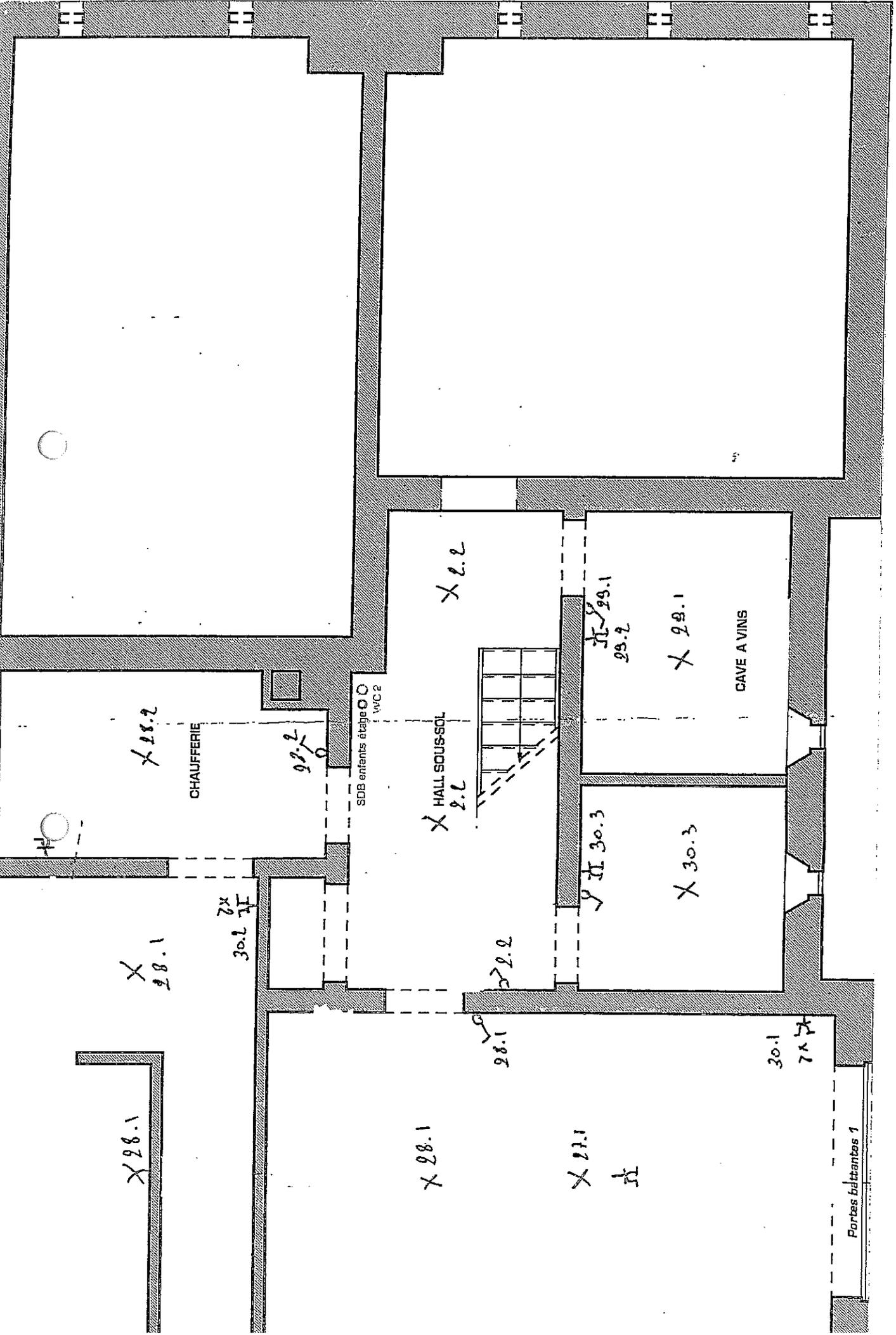


Diff 300mA 40A









Légende

1 : différentiel 40A 300mA tétra

2 : écl sas +chambre parents

3 : bureau + prise congélateur

○ 4 : chambre Charlotte

5 : chambre Alixe

6 : salle de bain étage façade

7 : écl cage escalier

8 : taque

○ 9 : grenier

10 : prises salle à manger

11 : salle de jeux + hotte + écl cuisine

12: salon +vestiaire+ wc

13: hall d entree

14: écl plan de travail + prises +écl salon
+ecl sale à manger +écl ext

15 :

16 : protection coffret cage

17 : four

18 : prises dans le meuble cuisine

19 : différentiel 30mA

20 :

21 : grande salle de bain façade arrière

22 : micro onde + frigo +prise mur salle de
jeux

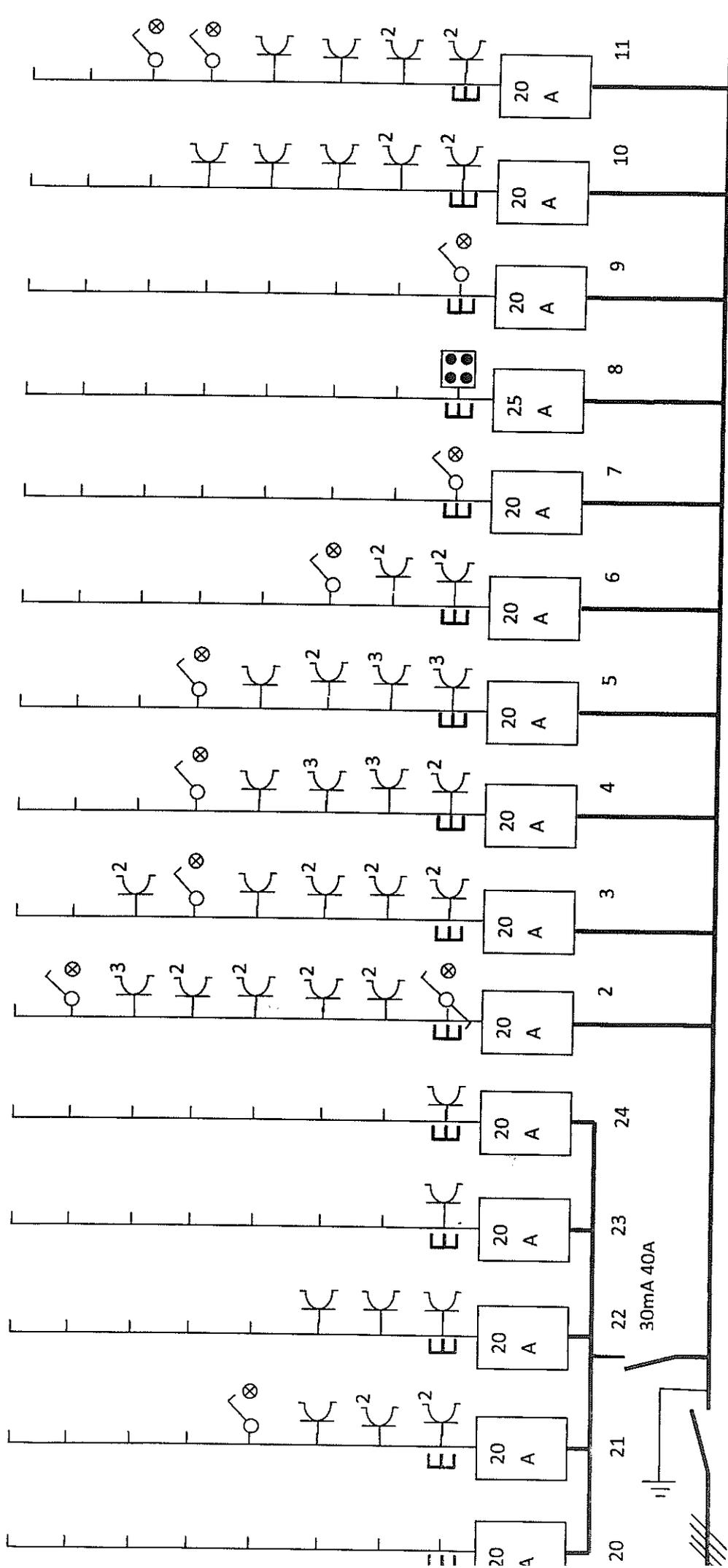
23 : lave vaisselle

24 : machine à laver

25 :séchoir

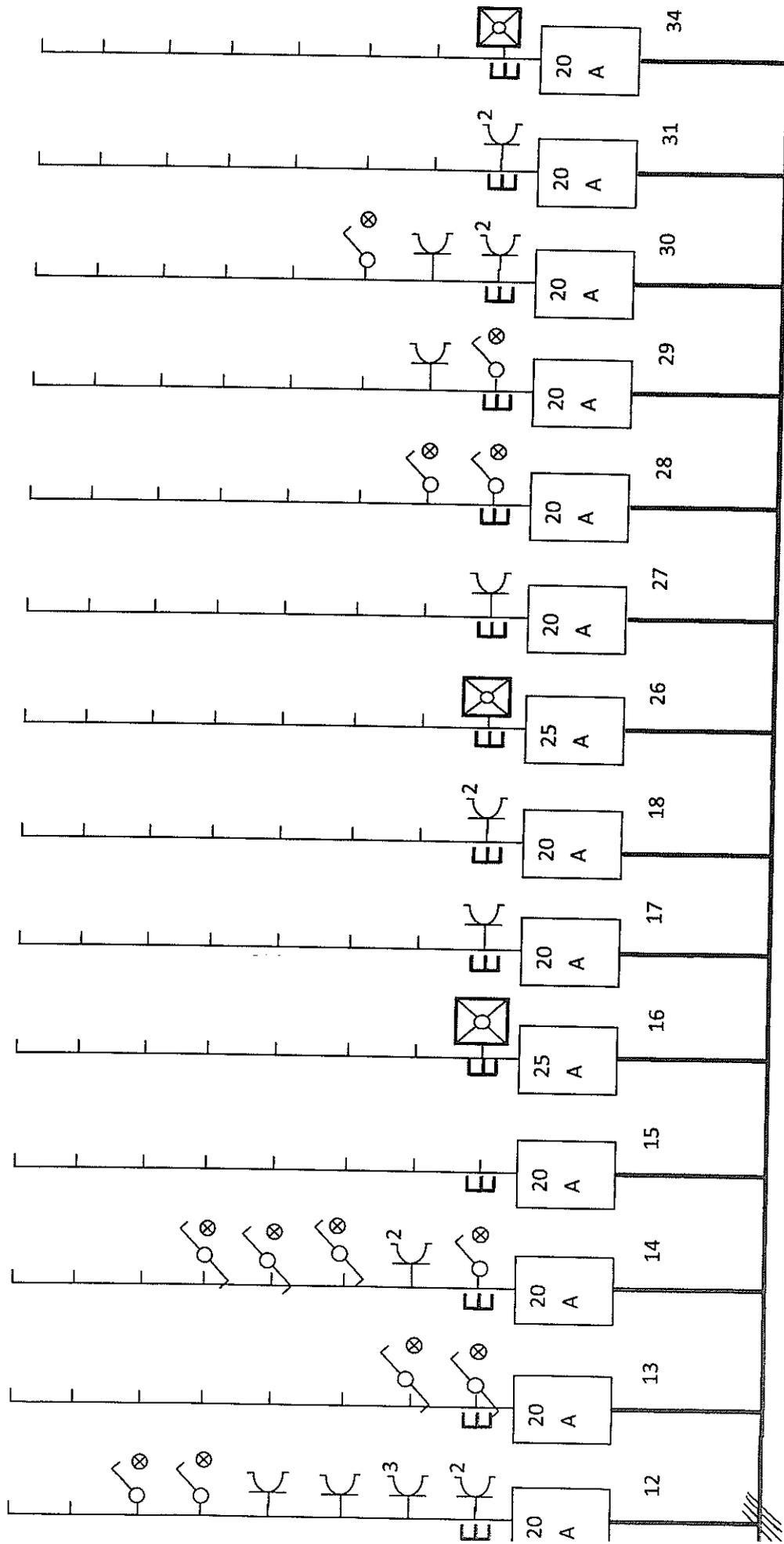
26 : protection coffret garage

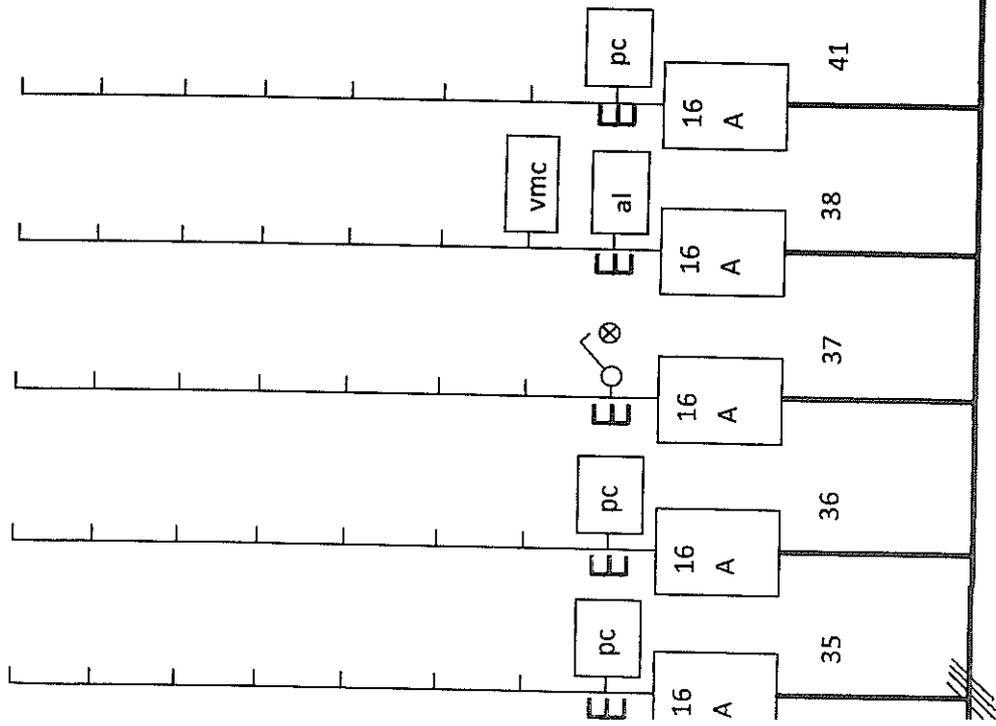
- 27 : prise porte de garage
- 28 : écl garage + écl chaufferie
- 29 : cave à vin
- 30 : prises garage +cave vêtements
- 31 : prises groupe hydro
- 32 : vide
- 33 : vide
- 34 : protection coffret chaufferie
- 35 : pompe à chaleur
- 36 : pompe à chaleur
- 37 : led escalier
- 38 : alarme et vmc
- 39 : différentiel 30mA
- 40 : vide
- 41 : alim pompe a chaleur

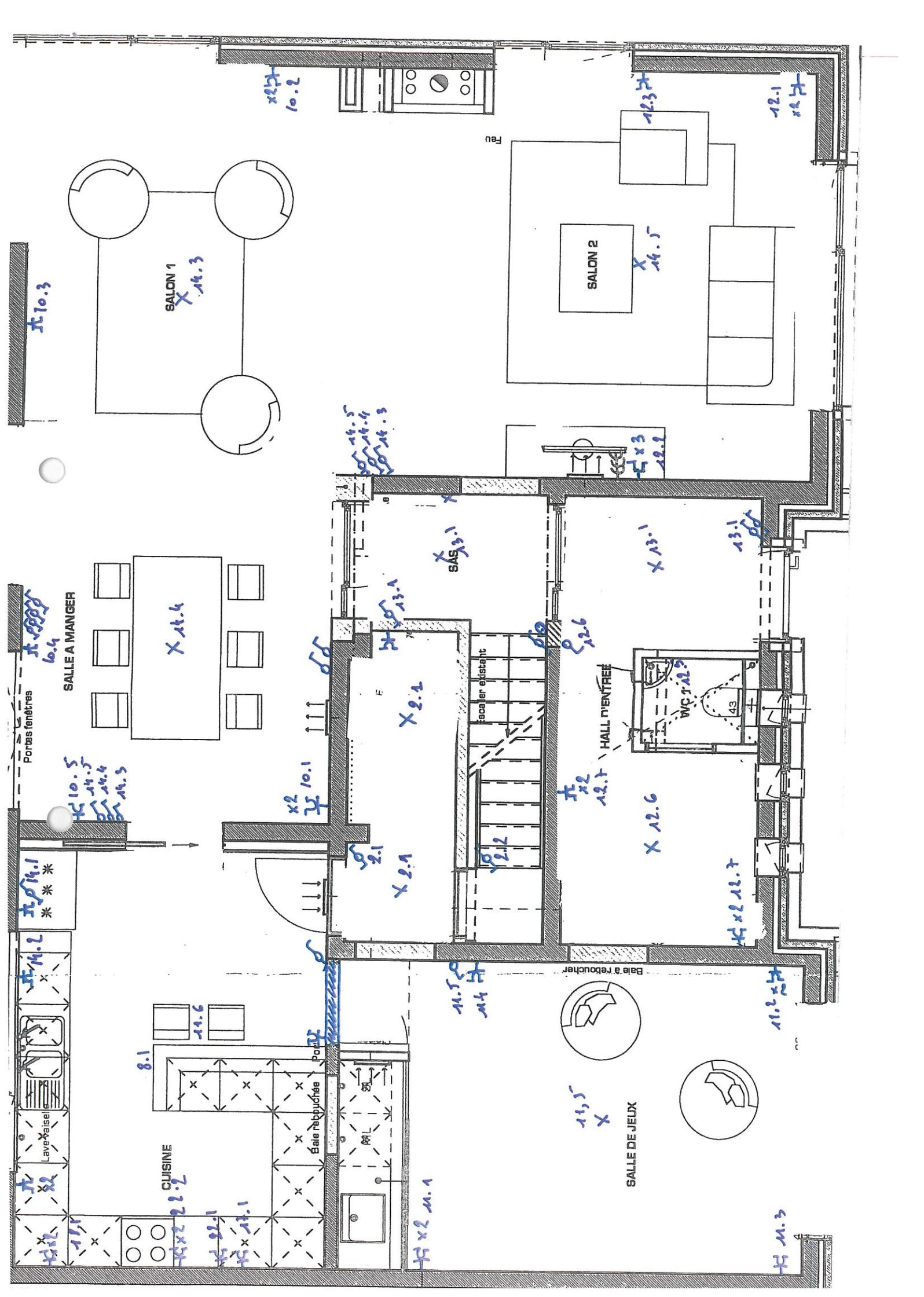


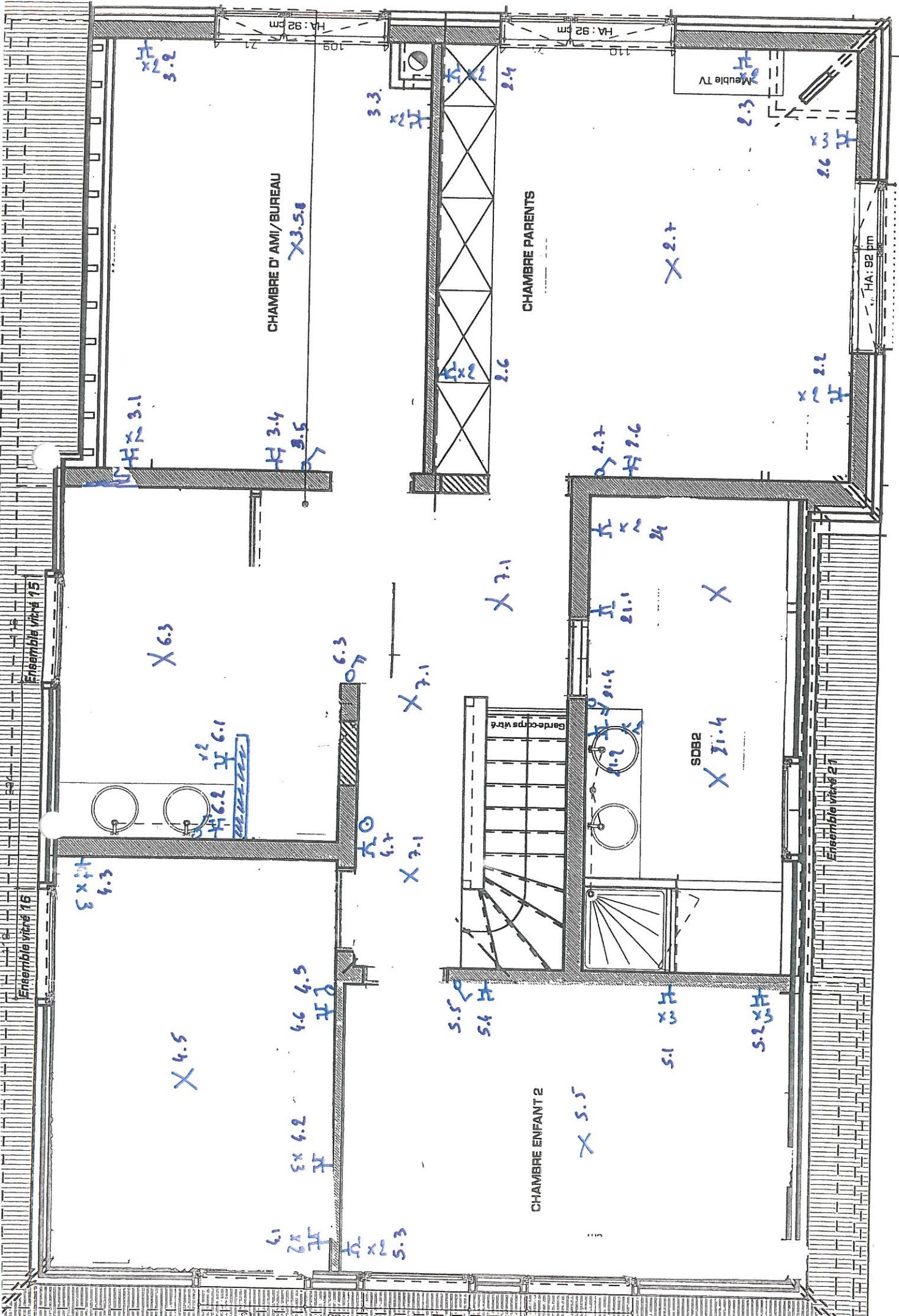
30mA 40A

Diff 300mA 40A









CHAMBRE D'AMI/BUREAU

CHAMBRE PARENTS

CHAMBRE ENFANT 2

X 3.5.1

X 2.7

X 6.3

X 7.1

X 4.5

X 5.5

SDB2

X 11.4

Meuble TV

Ensemble vitré 15

Ensemble vitré 16

Ensemble vitré 27

HA: 92 cm

HA: 92 cm

HA: 92 cm

3.2

2.3

3.3

2.4

2.6

3.1

3.4

3.5

2.6

2.2

2.7

2.6

2.4

21.1

21.4

21.2

6.3

6.1

6.2

6.3

6.0

6.7

X 7.1

6.2

6.5

6.1

6.3

6.3

5.5

5.4

5.1

5.2

Garde-cosps vitré

14

14

14

14

